



Bâle, le 28 octobre 2016

Communiqué aux médias

Bio Suisse exige un changement de paradigme

Le Plan d'action Pesticides du Conseil fédéral est timoré. Il arrive tard et reste derrière ce qui se fait déjà dans d'autres pays européens. Bio Suisse plaide pour un changement de paradigme: Stop à l'agrochimie, bienvenue aux systèmes de production durables. Car si on produit davantage de bio il y aura automatiquement moins de pesticides de synthèse dans l'environnement.

Les conséquences catastrophiques de l'utilisation des pesticides dans notre pays sont connues. Ils posent des problèmes pour l'eau potable, ils tuent et déforment des organismes vivants dans les eaux et les sols, ils se retrouvent dans les aliments, ils contaminent les voies respiratoires et les champs non traités.

Les pesticides de synthèse homologués se transforment régulièrement en substances problématiques. Les exemples les plus récents sont le «probablement cancérigène» glyphosate, les néonicotinoïdes toxiques pour les abeilles et le fluopyrame qui atrophie les grains de raisin. Le développement d'une nouvelle matière active coûte actuellement 150 millions de francs. La fin de l'agriculture chimique est donc prévisible.

Bio Suisse exige que le Plan d'action Pesticides soit beaucoup plus courageux. Il doit soutenir l'indispensable changement de paradigme, rattraper le retard par rapport à l'UE et favoriser la stratégie-qualité de la Suisse. Si on produit d'avantage de bio il y aura automatiquement moins des pesticides problématiques dans l'environnement. Des mesures doivent donc avoir pour objectif premier de soutenir et de développer les systèmes de production qui renoncent déjà aux pesticides de synthèse. Se trouvent donc au premier plan:

1. L'encouragement de l'agriculture biologique
2. L'application stricte des conditions pour l'octroi des paiements directs, c.-à-d. explicitement l'article 18 de l'Ordonnance sur les paiements directs
3. Le renforcement de la recherche bio
4. Le renforcement des conseils phytosanitaires indépendants de l'agrochimie
5. L'application du taux de TVA normal (8 % au lieu de 2,5 %) aux pesticides de synthèse; pas de TVA sur les produits phytosanitaires biologiques (auxiliaires, phéromones, huile de colza etc.)
6. Une taxe incitative efficace réinvestie dans l'agriculture durable
7. La suppression de la fonction d'autorité supérieure d'homologation de l'Office fédéral de l'agriculture
8. L'inclusion des utilisateurs privés et des biocides dans le plan d'action

Contacts pour les médias:

Martin Bossard, Responsable des affaires politiques de Bio Suisse, 076 389 73 70, martin.bossard@bio-suisse.ch
Lukas Inderfurth, Responsable du Service médias de Bio Suisse, 061 204 66 25, lukas.inderfurth@bio-suisse.ch

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses 6000 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et plus de 840 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Le Bourgeon est durable car il offre à nos contemporains une bonne qualité de vie tout en préservant les ressources des générations futures. Ce faisant il remet en équilibre les intérêts de l'homme, de l'animal et de la nature. Et pour que cet équilibre puisse se maintenir durablement, des organismes indépendants contrôlent chaque année l'intégralité de la chaîne de création de valeur ajoutée. www.bio-suisse.ch